

# Feux de forêt et de végétation : ayons les bons réflexes !



Bastien Guerche/Sécurité civile

Un feu de végétation démarre du sol et, dans 9 cas sur 10, à cause d'une action humaine. Les éléments fins de la végétation s'enflamment (herbes, broussailles, petites branches, aiguilles, etc.) et le feu se propage grâce aux arbustes et branches mortes plus proches du sol vers les cimes des arbres.

## Comprendre les feux de forêt et de végétation en France

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine, dont la moitié par imprudence : ayons les bons réflexes pour prévenir les feux de forêt et de végétation.

**9 feux sur 10 sont d'origine humaine.**  
**Ayons les bons réflexes :**  
une cigarette s'écrase dans un cendrier.

feux-foret.gouv.fr

AYONS LES BONS RÉFLEXES

**9 feux sur 10 sont d'origine humaine.**  
**Ayons les bons réflexes :**  
les travaux s'effectuent loin de toute végétation.

feux-foret.gouv.fr

AYONS LES BONS RÉFLEXES

**9 feux sur 10 sont d'origine humaine.**  
**Ayons les bons réflexes :**  
un barbecue s'allume loin de toute végétation.

feux-foret.gouv.fr

AYONS LES BONS RÉFLEXES

**9 feux sur 10 sont d'origine humaine.**  
**Ayons les bons réflexes :**  
bois et gaz sont stockés loin de la maison dans un abri fermé.

feux-foret.gouv.fr

AYONS LES BONS RÉFLEXES

Avec 16,9 millions d'hectares de forêt sur son territoire métropolitain, la France est le quatrième pays européen le plus boisé. L'importance de ses surfaces boisées la rend vulnérable au risque incendie de forêt, notamment en période estivale.

Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement : **un mégot ou un barbecue mal éteint, une étincelle lors de travaux ou de feux d'artifice peuvent être à l'origine d'un feu dans l'herbe et les broussailles. Rapidement, le feu gagne en intensité.**

## Les effets du changement climatique

**Les sécheresses et les canicules sont de plus en plus fréquentes et intenses en France du fait du changement climatique.**

Avec le changement climatique, l'évolution du risque lié aux feux de forêt est très préoccupante et devrait se traduire par **une extension spatiale et temporelle du risque, ainsi que par une intensification** de ce risque, notamment dans le Sud-Est.

## Ayons les bons gestes pour prévenir les feux

### Que faire en cas de départ de feu ?



#### Alerter

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.



#### Se protéger

Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait brûler.



#### S'informer

Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

## Comment éviter les départs de feu ?

### Feu et barbecue



J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation.



### Cigarette et mégot

Je jette mes mégots dans un cendrier.



### Travaux et étincelles

Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.

## Comment se protéger dans son habitation en cas de feu ?



### Tuyau d'arrosage

Avant l'arrivée du feu, je rentre mon tuyau d'arrosage. Il pourra être utile après le passage du feu pour éteindre les dernières braises.



### Aération

Je bouche les aérations et les bas de porte pour m'assurer que les fumées toxiques et les flammèches ne puissent pas pénétrer à l'intérieur de mon habitation.



### Linge humide

Je me couvre le nez et la bouche d'un linge humide pour me protéger de la fumée.

## Comment anticiper et protéger son habitation ?



### Combustible

Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de mon habitation.

## Débroussaillage



Avant l'été, je débrousaille autour de ma maison : je coupe la végétation basse et j'élague les arbres pour qu'ils ne se touchent pas. L'objectif est d'éviter que le feu n'atteigne mon habitation. Dans les zones à risque, c'est une obligation.



## Construction

Si j'habite dans une zone couverte par un plan de prévention du risque de feu de forêt, j'adapte ma maison pour ma sécurité (volet, gouttière, toiture, aération, etc.).

## Débroussailler son habitation

Le débroussaillage, qu'est-ce que c'est ?



Quand débroussailler ?

Débroussailler, c'est **réduire la masse de végétaux sur un terrain en créant des discontinuités dans la végétation.**

**Le débroussaillage diminue le risque incendie**, mais en cas de départ de feu, il permet également de freiner sa propagation et son intensité.

Dans certains territoires, **le débroussaillage est une obligation**. Il s'agit des obligations légales de débroussaillage : elles s'appliquent aux habitations, constructions ou équipements de toute nature situés dans les 200 mètres d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue. Dans ce cas, il est nécessaire de débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour de ces équipements.